

Saint-Léonard et vous...

Bienvenue au

Lé'PARC





S.a.r.l GAUDU

Passez d'une salle de bain en une salle de douche en une journée sans gros travaux !

L'aéraulix, le chauffe-eau thermodynamique sur airextrait, système 2 en 1 qui récupère les calories de l'air pour chauffer votre eau !



biofib
isolation



Biofib'Trio est une alliance inédite de fibres de chanvre, coton et lin, offrant une isolation thermo-acoustique exceptionnelle. Les panneaux semi-rigides Biofib'Trio sont spécialement adaptés pour une isolation écologique et tout confort de l'habitat, avec des performances thermiques certifiées ACERMI.

Biofib-isolation.com



Le jeudi 5 novembre, se tenait à Paris, la remise des Prix des Trophées de l'Installateur. La catégorie « le métier au féminin » le 1er prix fut remporté par Mme Petit !



sfa.fr



Atlantic.fr

FINAGAZ atlantic

Une technologie de pointe au service des économies !

Jusqu'à 30% d'économie par rapport à une chaudière ancienne!

440 Route du Havre (face Auberge de la Rouge) SAINT LEONARD J 02.35.27.21.38 ☎ 09.70.62.56.47
Mme Petit : 07.89.53.17.49 Mail : sarlgaudu@orange.fr INTERVENTION 7 JOURS / 7
Site internet : sarlgaudusaintleonard.com

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- /// Infrastructures routières
- /// Production, recyclage des matériaux
- /// Réhabilitation de réseaux

Agence Le Havre
82, rue Gustave Nicolle
B.P. 66
76050 Le Havre Cedex

Tél. : 02.35.24.84.84
lehavre@colas-idfn.com



Ile-de-France
Normandie

Édito

Chères Saint-Léonardaises,
chers Saint-Léonardais,

Désormais, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper chaque année le vote du budget (début mars) afin d'engager plus précocement les travaux, ceci dans le but d'échapper aux intempéries de l'hiver. En effet, les derniers travaux effectués fin 2015 ont été perturbés par les aléas climatiques.

Un chantier atypique arrive enfin à son terme, je parle bien entendu de la restauration de la chapelle de Grainval, grâce à un partenariat entre la commune et les bénévoles des « Amis de la Chapelle ». L'inauguration aura lieu le 10 juin prochain et marquera le début d'une nouvelle ère pour notre commune au plan culturel. Par ailleurs, une convention formalisera les relations entre l'association et la commune quant aux modalités d'exploitation du site.

Simultanément les travaux d'agrandissement des vestiaires du stade prennent forme et le club house tant attendu n'est plus un rêve.

Cependant, le dossier qui mobilise le plus vos élus en ce début d'année est la maîtrise de quelques acquisitions foncières. En effet, pour mener à bien des équipements structurants pour l'avenir de Saint-Léonard, il est incontournable d'investir dans quelques parcelles de terre, car en effet sans « foncier », inutile de concevoir un quelconque programme !

Ainsi, en 2015 la commune a participé à un appel à projet initié par le Département, et la candidature de Saint-Léonard a été retenue. Créer enfin un véritable centre-bourg dans notre commune devient maintenant d'actualité et vous pourrez dans les prochains mois donner votre avis sur tous ces projets. Un nouveau groupe scolaire, une résidence pour personnes âgées, une bibliothèque, une médiathèque, une crèche, un équipement sportif, un petit commerce... ? Les idées ne manquent pas. Vous serez donc, dans les prochains mois, associés pour réfléchir au Saint-Léonard de demain ! Voilà donc des sujets motivants qui vont nous mobiliser.

Retenez également la date du dimanche 4 septembre prochain, date à laquelle aura lieu une nouvelle animation dans la commune, simultanément avec le forum des associations selon une nouvelle formule. Je souhaite ainsi bonne chance aux organisateurs.

C'est sur cette note d'optimisme que je vais conclure, en vous souhaitant un très bel été.

Bien à vous.

Bernard HOGUET.



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Édito

Budget 2016 2

Vie municipale

L'avenir de la commune	3
Objectif O phyto	3
Avancement des travaux	4 - 5
Journées festives	6 - 7
Retour sur images	8
UFC	9
Urb'Actu	9
Urbanisme pratique	10

Vie associative

Liste des associations	11
XI ^{ème} Grainval en fête	12 - 13
Marche Nordique	14
A.S.S.L. 76	14
Comité des Fêtes	15
Gym Club St Léonard	15
Scrabble Côte d'Albâtre	16
Tennis Club Municipal	17
F.N.A.C.A.	18
Confrérie	18
Amicale des Anciens Combattants	19

État civil 19

Informations pratiques

Lutte contre le bruit	20
Prêt d'une remorque	20
Arrêtés	20

· Directeur de la publication :
Bernard HOGUET
· Responsable de la rédaction :
Elvira HACHE
· Ont participé à la rédaction de ce numéro :
les élus, les associations et le personnel municipal
· Crédit photographique :
mairie de Saint-Léonard et associations
· Conception et impression :
DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· « Saint-Léonard et vous... » :
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°6 - mai 2016
Edité à 1200 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr

Sommaire

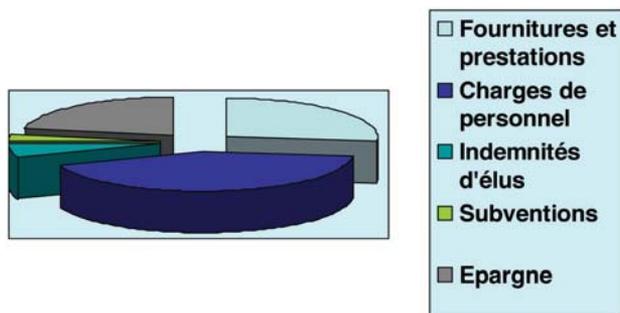
Un budget ambitieux

C'est lors de sa séance du 2 mars 2016 que notre Conseil municipal a étudié et voté à l'unanimité le budget 2016. Ce document comptable est le support de toutes les activités de la municipalité.

Il se compose de deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

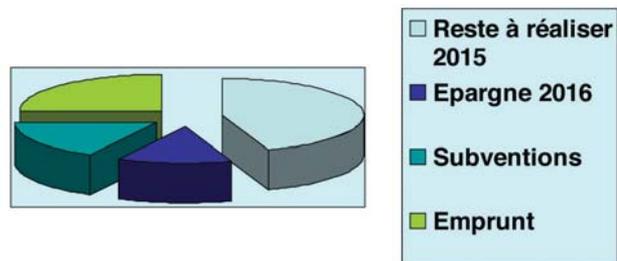
Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement prévoit les dépenses nécessaires à l'activité des services dédiés à nos concitoyens; en voici la répartition :



L'épargne est la somme que nous pouvons consacrer au budget « investissement » objet de la 2^{ème} partie.

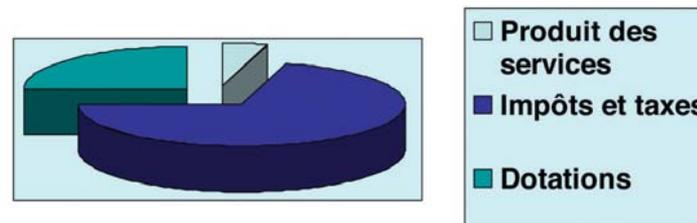
Pour équilibrer ce budget de dépenses dont le montant précis est de 1 372 779.85 €, il faut un budget recettes de même montant. En voici la structure :



Il est à noter que la municipalité, pour la 8^{ème} année consécutive, n'a pas augmenté les taux de fiscalité sur les domaines dont elle a la maîtrise (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti).

Budget d'investissements

Cet important budget (2 236 237.77 €) est alimenté par plusieurs sources selon le détail qui apparaît dans le graphique ci-dessous :



La caractéristique principale de ce budget, c'est la somme importante (886 200.00 €) qui est reportée de 2015 sur 2016. En effet, pour différentes raisons, le programme mis en place pour 2015 n'a pu se terminer avant le 31 décembre. Les opérations votées et engagées doivent donc être transposées sur 2016.

Lorsque paraîtront ces lignes, certains travaux auront déjà abouti. Le détail de ces réalisations vous sont présentées plus loin par Monsieur Jean-Paul LE CALVEZ, Adjoint au Maire en charge des travaux.

D'autres équipements se mettent en place actuellement ; suivront ensuite nos nouveaux projets. Le chantier le plus conséquent est la réhabilitation de l'ensemble des vestiaires sportifs avec l'adjonction d'un club-house. Pour cette réalisation en cours, la commune devra recourir à l'emprunt. Cela est assez logique compte tenu de l'importance de l'investissement total (environ 650 000.00 €) et de la durée de vie d'un tel équipement qu'il n'est pas possible de financer en totalité sur une année.

Soyez toutefois rassurés, la commune est peu endettée et pourra assumer la charge de cet emprunt sans obérer les finances des années futures.

En conclusion, nous pouvons affirmer que c'est un ambitieux et solide budget qui a été mis en place par votre municipalité au bénéfice de tous nos concitoyens. Il procure des services et des éléments structurants qui renforcent l'attractivité de notre cité et améliorent la vie quotidienne des habitants de notre bien aimée commune de SAINT-LEONARD.

Serge LECROSNIER
Adjoint au Maire en charge des finances.

La Municipalité se projette pour l'avenir de la commune et vous sollicitera

Voilà deux ans que la nouvelle municipalité est en place. Celle-ci dans la continuité des mandatures précédentes, réfléchit sur l'avenir de Saint-Léonard et de ses habitants. Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour tenter de comprendre notre démarche.

En premier lieu, notre commune située au sud de Fécamp correspond aux sorties naturelles de la ville phare de l'agglomération Fécampoise en direction du Havre, de Bolbec et de la Seine ainsi que vers Etretat, cité touristique incontournable de la région. Deux axes principaux, la RD 925 et la RD 940, concentrent les flux de déplacement sur notre commune. La situation de notre zone industrielle et de notre zone commerciale crée une attirance naturelle des populations vers cette direction.

Une partie de notre commune, depuis les années 70, par la création de sa zone industrielle, s'est orientée vers une définition un peu plus urbaine que rurale. Malgré tout, la vocation rurale reste très nettement majoritaire de part la constitution même de notre village.

De par sa géographie, Saint-Léonard ne possède pas de réel « Centre-Bourg ». Les deux axes principaux qui traversent notre territoire n'ont jamais réussi à constituer ou concentrer des petits commerces ou une activité urbaine suffisante pour révéler un centre où la population se retrouve, se rencontre et trouve des intérêts communs pour des échanges en tous genres.

Le Département a lancé un appel à projets pour la création d'un « centre-bourg ». Sur 36 villages de Seine-Maritime éligibles, 14 dossiers ont été déposés, 6 ont été retenus dont Saint-Léonard. Notre commune, ne pouvant laisser passer cette occasion, avait préparé rapidement une réflexion sommaire. L'idée de réaliser des équipements collectifs pour l'accueil de personnes âgées, une salle de sport et surtout un groupe scolaire en remplacement de notre école vieillissante avaient été énoncés.

Notre candidature retenue, nous avons échangé avec les services du Département ainsi que d'autres structures associées pour approfondir ce dossier. L'aide aux personnes âgées ainsi que la création d'un établissement où pourraient cohabiter personnes âgées avec ou sans assistance, semblent être très cohérent et méritent une réflexion importante de la part de tous les intervenants.

Bien entendu, notre intention est de faire participer la population à ces projections pour l'avenir de Saint-Léonard. Lorsque le dossier sera plus avancé et que nous aurons des éléments mieux cernés pour réfléchir et raisonner ensemble, des réunions d'informations et de partage seront organisées. A cet effet, les personnes de plus de 50 ans ont reçu un document afin de recenser les besoins de la population en matière d'aide aux personnes âgées. Par avance, nous vous remercions pour votre participation à cette enquête.

Aujourd'hui, l'acquisition de la parcelle de 2 hectares qui jouxte les anciens lotissements, est devenue urgente et indispensable à l'avancement de nos projets. Cette acquisition réalisée, nous pourrions envisager l'évolution de notre commune. Ne pas se placer dans cette perspective serait une erreur fondamentale.

Jean-Paul LE CALVEZ
1^{er} Adjoint chargé des travaux

Vie municipale



1 an déjà

Depuis l'année dernière, notre commune s'est positionnée pour l'arrêt total d'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides et autres).

Dans le bulletin communal numéro 4 et lors de la réunion publique du 13 octobre dernier, nous avons rapporté leur dangerosité pour la santé et l'environnement. Nous avons aussi expliqué pourquoi il fallait prendre cette décision.

L'entretien des espaces verts, talus et trottoirs reste une priorité et en aucun cas nous tolérerons en voir l'état se dégrader, faute de temps ou de savoir faire. Il faut poursuivre l'effort sans toutefois oublier le juste équilibre, intérêt général et intérêt communal.

Les services techniques municipaux disposent des moyens les mieux adaptés aux besoins. Les agents, par leurs actions quotidiennes, montrent combien ils sont impliqués et à effectif constant, malgré l'accroissement de la charge de travail, s'appliquent à maintenir la commune dans un état de propreté acceptable. Il reste encore beaucoup à faire, nous le savons.

Nous ne prétendons pas détenir toutes les solutions. Nous sommes attentifs aux pratiques développées dans d'autres collectivités et participons aux ateliers techniques sur ce thème, organisés par l'Agence Régionale de l'Environnement. Si besoin, nos méthodes de travail sont reconsidérées.

Il est certain que pour réussir, ce qui est fait doit être compris et accepté de tous. Il faut en discuter.

Jean-Alain PLANEIX

Conseiller municipal - Délégué aux services techniques



Vous avez un avis ou des recommandations. Vous souhaitez participer, le **21 juin à 19 heures à la salle Henri Lambert**

Vous avez cette possibilité. Il s'agit de notre commune, de notre environnement et de répondre à un problème de santé publique, venez nombreux et montrez l'intérêt que vous portez à ce programme.

Un point sur l'avancement des travaux

Les 3 premiers mois de l'année 2016 ont vu la fin des travaux d'effacement de réseaux autour des parkings de l'école et mairie. Nous avons pu mesurer la manœuvre délicate que représente **la dépose des poteaux supports de la ligne Haute tension**. Les poteaux toujours en place sur le terrain adjacent aux anciens lotissements seront enlevés en fonction des récoltes de la parcelle où ils sont implantés. On n'oubliera très vite ces poteaux qui dégradait la vue sur la valleeuse de Grainval et cet effacement mettra en sécurité toute la zone autour de la route de Grainval, de l'école, du city-stade et de l'aire de jeux nouvellement aménagée. Le changement des candélabres simples par des doubles sur le parking de l'école permet maintenant d'éclairer aussi le nouveau trottoir de la route de Grainval. La canalisation de renfort incendie pour la valleeuse de Grainval a été réalisée dans le même temps.

La municipalité a apprécié les travaux réalisés sur son territoire par Forlumen, entreprise mandatée par ERDF. Cette dernière a su tenir compte des besoins immédiats mais aussi de l'avenir de notre commune, a été en mesure de prévoir des aménagements futurs et dégager des espaces.

La mise en place d'une zone 30km/h du calvaire au giratoire ainsi que les derniers aménagements routiers sur cette zone sécurisent les déplacements de tous, petits et grands. La parcelle contenant l'aire de jeux et le city-stade sera progressivement arborée et aménagée pour devenir un endroit de promenade qui embellira notre commune.

Un poste de recharge pour voiture électrique sera installé dans peu de temps en fond de parking, à proximité de la nouvelle armoire électrique de commutation récemment installée par ERDF. Les fossés de drainage aux alentours du parking côté RD940 seront en partie remblayés de façon à ce qu'ils remplissent leurs fonctions drainantes et arasés au même niveau que la parcelle attenante. Ceci facilitera l'entretien des noues qui collectaient tous les débris poussés par le vent. Cet espace aménagé devra être respecté ; des poubelles permettront à chacun d'entre nous de conserver cet espace propre où nos enfants sont susceptibles de déambuler. Il sera demandé par ailleurs que les chiens ne puissent y accéder afin d'éviter les déjections canines.

L'aire de jeux, qui porte le nom de **Lé^oPARC** est enfin réalisée et le résultat semble répondre à nos attentes. Ce nouvel équipement proche de l'école sera, on l'espère, très apprécié des enfants.

Les **toilettes publiques** adossées à la mairie sont en cours de réhabilitation par nos agents des services techniques municipaux : les murs ont été isolés, de sanitaires neufs ont été installés et une porte d'accès « PMR » vont rendre cet espace totalement accessible à tous.

L'aménagement du grenier de la mairie sera effectué d'ici la fin de l'année. Ces travaux d'isolation, d'assainissement et d'aménagement de l'espace sous-toiture, permettra la conservation des archives communales.

Cet hiver, au moment où les rigueurs du froid se faisaient sentir, le chauffage central du groupe scolaire, cantine et mairie se mettait en défaut. A la suite de remplacement de divers équipements du réseau, celui-ci se révélait poreux et une fuite importante était découverte entre la mairie et la cantine. La remise en route du chauffage fut rapide et efficace mais quelques jours plus tard, une autre fuite était détectée à la cantine et a nécessité une nouvelle intervention.

Avant la fin du 1^{er} semestre, **les travaux de voirie (enrobés) des rues des bleuets, primevères et coquelicots** seront effectués. Les multiples interventions de ces dernières années sur ces rues construites dans les années soixante-dix les ont dégradées fortement.

Les **vestiaires sportifs** sont en cours d'édification : le chantier prend du retard et nous espérons tenir les délais afin d'obtenir les subventions promises. Les associations concernées par ces nouveaux locaux pourront en prendre possession vraisemblablement avant la fin de l'année. Nous avons dû prendre des mesures pour héberger les footballeurs et louer des bungalows afin qu'ils poursuivent leur saison.



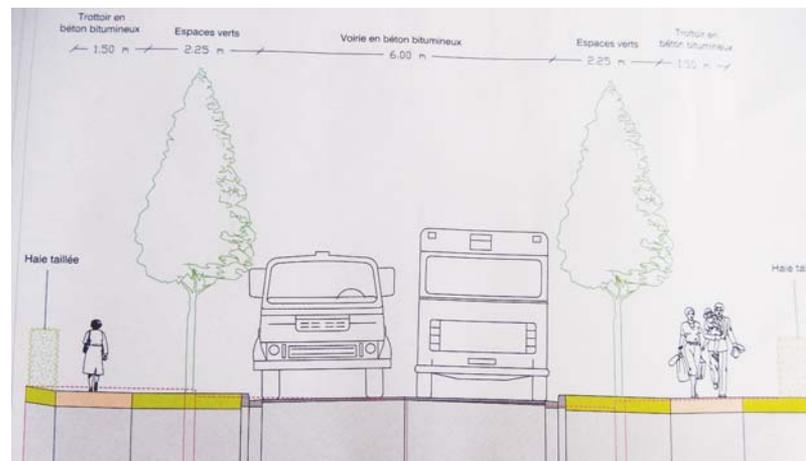


Au **hameau des Hogues**, à la demande d'un riverain qui souhaitait un renfort électrique, la commune profitait de cette opportunité pour **effacer le réseau télécom** qui au même titre que le réseau électrique subissait les outrages du vent.

A la Croix-Bigot, après des semaines de travaux retardés par la météo, **l'impasse des Châtaigniers** était rendue aux riverains refaite en enrobé, avec des mâts d'éclairage nouveaux. Le carrefour réaménagé pour lutter contre les rétentions d'eau nous causait quelques difficultés de niveau. La circulation automobile est toujours aussi délicate sur ce secteur ; nous y reviendrons prochainement.



Des écoulements importants malgré des pluies modestes ont inquiété les riverains du **chemin vert**. Les travaux d'aménagement du Parc d'Activités et les bassins de rétention en étaient la cause. Les élus sont intervenus auprès de la Communauté d'Agglomération pour remonter les craintes de la population et des mesures adaptées ont été prises pour palier à ces débordements non contrôlés. Nous serons vigilants et surveillerons l'évolution du problème au fil du temps.



Les études sur **l'aménagement de la RD 925** vont bon train. Le 10 mars, en mairie, les différents protagonistes autour du projet d'aménagement de ce secteur se réunissaient afin de mettre au point un calendrier. Une première tranche d'aménagement de sécurité entre le Chesnay et le centre commercial pourrait débuter à l'automne. En même temps, l'effacement des réseaux aériens et les éclairages entre le Ramponneau et la rue du 8 mai seront réalisés au plus tôt, en prévision des futurs aménagements routiers et piétonniers prévus sur ce secteur en 2017.

Le **columbarium du cimetière** est malheureusement déjà saturé. Nous préparons dans un autre secteur du cimetière, un lieu où il sera possible de poser de nouvelles urnes et de se recueillir.

Jean-Paul LE CALVEZ
1^{er} Adjoint chargé des travaux



Activités périscolaires



Activités périscolaires

Comme l'an passé, la mairie organise **le 18 juin de 14h à 17h**, sa fête du périscolaire et invite toutes les familles à ce grand rendez-vous qui ponctue le travail de l'année.

L'ensemble des intervenants présentera la palette des activités proposées aux enfants : travaux manuels, tennis, judo, jeux de société, danse, robotique, atelier peinture...

Dans la cour de l'école, une animation autour de différents jeux en bois et un goûter sera offert aux participants pour clôturer ce moment convivial.



Dimanche 4 septembre

Venez vous amuser
avec **Léo** 🧢
notre nouvelle mascotte.

La mairie en collaboration avec l'association les AJT et en partenariat avec les associations de la commune sont mobilisées pour organiser une journée festive le **dimanche 4 Septembre, de 10h à 16h** sur l'ensemble des infrastructures de la commune. Cette journée a pour but bien entendu de promouvoir les activités proposées par les associations mais également de réunir l'ensemble de nos concitoyens, petits et grands pour un grand moment festif autour d'animations, de démonstrations, d'ateliers et de jeux gratuits.

En extérieur du côté du city-stade et sur le parking

- Judo : découverte enfants/adultes (initiation 20-25 minutes).
- Handball : tournois avec le public et les licenciés en équipe mixte.
- Roller : démonstration

A l'intérieur de la salle M.M Babin

- Atelier de ping-pong
- Atelier de badminton
- Démonstration de Capoeira et de Pilates

Dans la cour de la mairie

- Athlétisme : atelier de sprint, lancer de vortex, etc...
⇒ A partir de 14h00, initiation à la marche nordique deux ou trois fois 20 minutes en reliant les sites.

Stade de foot

- Motricité avec et sans ballon + des mini-matches
- 11h et 15h : concours de pénalties.

Terrain de tennis

- De 10h à 12h : apprentissage de gestes techniques
- De 14h à 15h : match exhibition
- De 15h à 16h : radar

Au bout du terrain de pétanque

- Gym-club : démonstration d'enchaînements adultes

A l'intérieur de la salle H. Lambert

- Scrabble => découverte de la discipline en séquence d'une heure dont 30 minutes d'activité avec un thème différent sur chaque séance
- AEP Sainte Bernadette
⇒ Diffusion d'un film toutes les heures à partir de 10h
⇒ Exposition ou film sur les travaux effectués dans la chapelle.
- Sophie Justet => exposition de toiles

De 12h à 14h, il sera possible de se restaurer !

Venez partager un moment convivial avec les associations, retrouvons-nous pour des moments de détente sur le parking où vous attendront des jeux en bois et des séances de maquillage pour les enfants ainsi que de la musique avec l'association Traversées Musicales, des démonstrations de danse, capoeira...

Une carte de jeux sera proposée aux participants pour les inviter à découvrir les différents ateliers tenus par les associations. Chaque visite à une association = un tampon = un lot !

A 16h, chacun est invité à partager un goûter. Un tirage au sort aura lieu pour gagner de beaux lots.

Venez nombreux !

Retour sur images



Vœux du Maire



Cérémonie du 19 mars

Mme Degremont avec
notre doyen M. Pollet



Repas des Anciens

M. Lecrosnier avec notre
doyenne Mme Caret

Vie municipale

L'UFC que choisir a sollicité la mairie pour informer la population de ses activités et des services que cette entité peut apporter en cas de litige lié à un problème de consommation. Vous trouverez ci-dessous un article à cet effet.



**UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS
QUE CHOISIR DU HAVRE**
Association loi 1901
12 rue Saint Wandrille - BP 4192 - 76610 Le Havre

Vous rencontrez un problème de consommation ? Vous pouvez solliciter l'Union Fédérale de Consommateurs Que Choisir pour obtenir une information et une assistance dans le traitement de votre litige.

La fédération est totalement indépendante des fabricants, des commerçants, des syndicats, des groupes de presse ou financiers, des partis politiques, et, plus généralement, de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs.

Investis d'une mission exclusive au service des consommateurs, leurs conseillers bénévoles mobilisent leurs compétences, fruit d'une veille permanente des textes de loi et de leur connaissance approfondie du code de la consommation pour vous aider à obtenir gain de cause dans tous les litiges pour lesquels vous êtes susceptibles de les solliciter : Internet, tarifs bancaires, vente par correspondance, droit des locataires, contrats abusifs, etc...

Des conseillers particulièrement formés au traitement de dossiers de surendettement peuvent vous accompagner pour trouver une solution à votre situation en cas de difficultés financières.

Contact

Tél. fixe : 09.62.51.94.37 • Tél. portable : 06.47.12.53.02
Courriel : contact@lehavre.ufcquechoisir.fr • Site internet : www.ufc-quechoisir-lehavre.fr

Permanences : LE HAVRE

- Au siège, 12 rue de Saint Wandrille - LE HAVRE
les mardi et vendredi de 14h à 17h30
- 2, Parvis Saint-Michel - Le Havre
le jeudi de 14h30 à 17h30 (locaux de France Bénévolat)

FECAMP

- Office des sports – 21 bis, rue Jean Louis Leclerc
le 3^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Urb'Actu :

Taxe d'aménagement : les tarifs au mètre carré pour 2016

Le montant de la valeur forfaitaire fixé pour 2016 est de : 701 euros le mètre carré (705 euros en 2015).

Pour rappel : le montant de la taxe d'aménagement est calculé selon la formule suivante : surface taxable (construction ou aménagement) x valeur forfaitaire (sauf valeur fixe pour certains aménagements) x taux fixé par la collectivité territoriale (1% part communale / 1,6% part départementale / 0,4% redevance archéologique préventive).

2^{ème} modification du PLU : Approbation

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 décembre 2015 au 12 janvier 2016 et l'avis favorable du commissaire-enquêteur rendu le 27 janvier 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral a approuvé la mise en vigueur de la 2^{ème} modification du PLU de Saint-Léonard, le 03 mars 2016. Le dossier de modification du PLU (applicable depuis le 16 mars 2016) est tenu à la disposition du public à l'accueil de la Mairie de Saint-Léonard aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site www.saint-leonard.fr.

Pour rappel : les objectifs de la modification du PLU étaient les suivants :

- tirer le bilan de l'application du PLU aux travaux sur les constructions existantes et les nouvelles constructions, et adapter en conséquence les dispositions du règlement et / ou des orientations d'aménagement (pentes de toiture, extensions, accès,...)
- faciliter l'aménagement de la zone AUB, en permettant une éventuelle urbanisation selon plusieurs opérations successives (notion de sous-ensembles cohérents au sein de la zone AUB)
- actualiser et tirer les conséquences des évolutions législatives et réglementaires nationales ayant des répercussions sur les règles du PLU (remplacement de la SHON par la surface de plancher, disparition du COS et du minimum parcellaire en assainissement autonome)
- réintégrer à la zone Aa une maison non visible sur le fond de plan du PLU (la parcelle d'assiette a été "laissée" en zone agricole).

Urbanisme pratique : l'affichage

Dès l'obtention du permis de construire ou de la déclaration préalable, un panneau doit être apposé sur le terrain conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

L'affichage du permis de construire / de la déclaration préalable sur le terrain est obligatoire.

Qui doit afficher le panneau ? C'est le bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) qui doit effectuer l'affichage. Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie du lieu de construction. En général, celle-ci se contente d'une simple invitation à poser le panneau réglementaire. L'entrepreneur, le constructeur, ou l'architecte ne sont pas responsables de l'affichage.

Existe-t-il un panneau standard ? Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm. Notamment les marchands de matériaux et les grandes surfaces de bricolage fournissent des panneaux prêts à remplir. L'en-tête du panneau, aux couleurs de la marque, constitue pour elle une publicité tolérée. Il en est de même pour les constructeurs de maisons ou les architectes.

Indications à mentionner sur le panneau :

- nom du bénéficiaire
- date et numéro du permis
- nature du projet (indiquer "villa" ou "maison individuelle")
- superficie du terrain
- adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- surface hors œuvre nette autorisée
- hauteur de la construction (en mètre mesurée depuis le sol naturel)

Le panneau doit également comporter le texte suivant : droit de recours : le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, sous peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

ATTENTION : certains panneaux édités avant la réforme entrée en vigueur au 01/10/2007 ne comporte pas ce texte !
Les indications ci-dessus doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Importance de l'affichage du permis de construire

A quoi sert l'affichage ? Comme décrit par la mention ci-dessus à indiquer sur le panneau, le premier jour de l'affichage fait courir le délai de recours durant deux mois, pendant lesquels le public doit pouvoir s'informer sur le projet prévu. Il appartient au futur propriétaire et/ou aux professionnels concernés d'appréhender le risque d'un éventuel recours. Ce risque existe particulièrement lorsque le projet est desservi par une servitude de passage qui peut être contestée ou lorsque la construction est prévue sur une limite du terrain. Afin de s'affranchir du risque de recours au terme de la période de 2 mois, il est indispensable d'avoir la preuve de la date d'affichage, voire même la preuve de la période continue des deux mois. Lorsque le projet s'installe dans un lotissement neuf, le risque de recours est minime. En effet, un recours potentiel aurait déjà été lancé à l'encontre du permis d'aménager.

Preuve de l'affichage : Lorsque le risque de recours est reconnu, il est incontournable de faire constater par huissier la pose du panneau. Accoutumé à ce genre de mission, en général, lors de son constat, l'huissier appose un macaron sur le panneau indiquant que sa présence a été constatée, ce qui peut éviter à un voisin malveillant la tentation de faire disparaître ledit panneau. Lorsque le risque de recours semble faible, la preuve de la date peut être faite par une photo du panneau envoyée à soi-même par la poste, en recommandé avec accusé de réception. Evidemment il ne faut pas ouvrir le pli à réception, celui-ci demeurant fermé pour être ouvert devant témoin si la preuve devait être apportée. Dans tous les cas, faire établir des attestations manuscrites de diverses personnes ayant vu le panneau durant la période de deux mois est une garantie supplémentaire.

A savoir :

- Même si vous n'êtes pas encore propriétaire du terrain, vous devez effectuer l'affichage.
- Le Notaire, chargé de gérer la vente du terrain, est susceptible de vous faire patienter durant le délai de recours au titre de son devoir de conseil.
- Vous devez afficher dès que la Mairie vous a remis votre arrêté.
- L'affichage doit perdurer pendant tout le chantier. Vous pouvez enlever le panneau lorsque vous déposez votre déclaration d'achèvement de travaux.

E.Leclerc 
FÉCAMP - ST LÉONARD

& **LES COMMERÇANTS**
LES VOILES  **L'Escale Shopping**

premierplan
ma Cuisine, mon Univers

Centre Commerciale Les Voiles
1822, Route du Havre – 76400 SAINT-LEONARD
Tél. 02 35 27 22 66 - E-mail : premierplan.fecamp@gmail.com



- CORDONNERIE
- CLES MINUTE
- GRAVURE
- TAMpons
- CARTES DE VISITE
- FAIRE-PART
- POSE DE PILES
- AFFUTAGE
- PLAQUES AUTO

M. Dominique ROBERT
C. Cial E. LECLERC
2010, Route du Havre
76400 SAINT-LEONARD
Tél. 02.35.28.44.86
Courriel bleuminutefecamp@orange.fr



Cent Dix Sept ● ○ ●
Prêt à Porter Femmes et Hommes

Centre Commercial E. Leclerc Les Voiles de St-Léonard
2010, route du Havre - 76400 ST-léonard
E-mail : 117fecamp@117.fr
Tél. 02 35 10 01 12

INTERSPORT[®]

DG-SPORTS SARL

Centre Commercial Les Voiles de St-Léonard
76400 SAINT-LÉONARD
Tél. 02 27 30 20 10

Tous les sports, le camping, la détente, le sportwear

Facilité d'accès, un espace enfant, un service à votre mesure, un accueil personnalisé

Exclusivement des VERRES ESSILOR

Large choix de griffes : RAY BAN, OAKLEY, D&G, GUCCI, BOSS, POLO RALPH LAUREN, FAÇONNABLE...

Des marques exclusives : ROBERTO CAVALLI, PAUL&JOE, SERENGETTI, ITALIA INDEPENDANT...

Et nos créateurs : STARCK, ALAIN MILKI, ZENKA, PARASITE, ICI BERLIN...



Tout notre professionnalisme à votre service.

Max, Vincent, Emmanuelle et leurs équipes
2 adresses à votre service :

Centre Commercial E.Leclerc - ZAC des Hautes Falaises
76400 SAINT-LÉONARD

19, rue André-Paul Leroux
76400 FÉCAMP

*Merci à nos annonceurs
qui nous permettent
d'éditer ce bulletin.*

SECUR & CAUX

29 rue des fermes 76540 SAINT PIERRE EN PORT

VIDÉO PROTECTION

ALARME INTRUSION-INCENDIE

CONTRÔLE D'ACCÈS-INTERPHONIE

FIBRE OPTIQUE-RÉSEAU INFORMATIQUE

DOMOTIQUE-MOTORISATION PORTAIL

lpnacelles.services@orange.fr

06.22.62.59.12

FAX :02.35.28.68.35

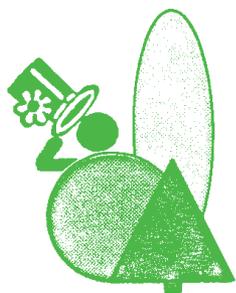


**MORIN
FEREC**

CHAUFFAGE
COUVERTURE
PLOMBERIE
ENERGIES RENOUVELABLES
DEPANNAGES
ENTRETIEN
RAMONAGE

Tél : 02 35 96 71 52

404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux
www.morinferec.fr



Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 Bretteville-du-Grand-Caux

Tél. 02 35 27 91 10

Fax 02 35 27 91 22

CFCM

Mécanique Chaudronnerie Métallerie - Serrurerie

215, imp. du petit Hameau
76400 ST-LÉONARD

Tél. 02 35 29 98 79 - Fax 02 35 29 98 76

PHILIPPE RIOULT

Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

Tél. 02 35 29 33 16

Patrick Levert Construction



Zone Artisanale
76400 TOUSSAINT

Maçonnerie
Carrelage
Menuiserie

02 27 30 46 24

patricklevertconstruction@orange.fr



S.A.R.L.

DUPONT - LOZA

7 à 13, rue Charles Leborgne
76400 FÉCAMP

Toutes assurances et placements

Tél. 02 35 28 08 42 • Fax 02 35 29 23 68

E-mail : agence.dupont-loza@axa.fr



PLACES DISPONIBLES

PORT À SEC DE FÉCAMP

Tous les avantages
du port à flot
sans l'entretien

www.portdefecamp.fr

 CCI FÉCAMP
BOLBEC
Port de Fécamp



Liste des associations et des présidents

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

► M. AUBOIN Didier 6, rue du 19 Mars 196202.35.29.92.54

ATELIERS DE JEU THÉÂTRAL (A.J.T.)

► Mme N'DONG Aline 454, route du Havre06.88.13.65.97

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

► Mme NOEL Rose-Marie 5, rue des Pinsons02.35.28.74.69

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

► M. DESJARDINS Jean-François
305, impasse de la Ferme Dargent02.35.28.54.93

SECTION ATHLETISME

► Mme HOUOT Stéphanie
33, rue du Champ des Oiseaux06.21.04.77.38

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

► M. LAPERDRIX Claude 15, rue Victor Coviaux02.35.28.42.81

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

► M. NOEL Didier 5, rue des Pinsons02.35.28.74.69

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

► Mme CADINOT Claudine
25, impasse du Bouleran02.35.28.20.77

COMITE DES FETES

► Mme DUPARC Anne-Marie
667, impasse des Petits Ifs02.35.28.46.41

CONFRERIE

► M LEVASSEUR Lucien 35, rue du 8 Mai 194502.35.27.31.14

DOJO SAINT-LEONARD

► Mme DUMOUCHEL Ghislaine
179, rue des Longues Rayes06.79.97.62.45
Senneville-sur-Fécamp

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

► Mme BONNEVILLE Renée
44, rue du 8 Mai 194502.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

► Mme LEVARAY Catherine 431, rue du Poteau06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

► M DETREZ Richard
253, rue Anita Conti appt 164, Fécamp07.80.53.70.83

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

► M. CROCHEMORE Michel
29, Cité Bénédictine, Fécamp 02.35.29.14.67

LYDIE TOUS SOLIDAIRES

► Mme NOËL Nathalie 25, résidence de la Forge

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

► M. MARCHAND Dominique
88, rue de Boisval, Eletot02.35.29.54.77

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

► M. OUIN Hervé
73, chemin Martin Duval, Fécamp02.35.28.54.12

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

► Mme GROULT Marie-Noëlle
48, rue du Dc Léon Dufour, Fécamp02.35.27.33.31

TENNIS CLUB MUNICIPAL

► M. DENEUVE Gérard
23, rue Arquaise, Fécamp02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

► M. ROLLET Claude
495, rue du Poteau <http://barachois-danstrop.eclublog.com>

XI^{ème} Grainval en fête

Suite aux encouragements que nous avons eus, nous avons décidé de mettre sur pied une onzième édition de la fête. Le programme de cette édition de Grainval 2016, onzième du nom est maintenant connu.

Cette fête aura lieu le samedi 25 et dimanche 26 juin avec pour thème "**Carnets de voyage : Retour à la source**". Ce sera la suite des aventures de notre goutte d'eau à travers le monde.

Exposition photographique et exposition de patchworks, dont un sera à gagner par tirage au sort, se tiendront dans la chapelle.

La "**Parade du Monde**" avec la participation des Marionnettes de Fécamp (qui ont fait le tour du monde en leur temps) ouvrira la fête. Il y aura aussi la participation de groupes musicaux ou de danses. Nous restons aussi ouverts à la participation d'associations de Saint-Léonard ou d'ailleurs présentant ou faisant des démonstrations de leur savoir-faire (théâtre, jeux, musique, associations solidaires, etc...).



ACCÈS AU SITE : 1,00 € par personne adulte
Gratuit pour enfants (-14 ans) et personnes participant au repas

PROGRAMME

Samedi 25 juin

- de 15 h à 20 h - Dans la Chapelle :

EXPOSITION de Photos avec Serge PRIEUX et de Patchworks

Des billets permettront de gagner un patchwork après tirage au sort

- de 17 h 30 à 19 h - Route de Grainval et à l'Auberge :

PARADE DU MONDE & ANIMATIONS

avec la participation de Groupes de Musiciens
et des **MARINETTES DE FÉCAMP**

- à 19 h 30 - Terrain Gréaume :

REPAS animé et dansant

Plusieurs menus au choix sur inscription (Voir bulletin au dos ou sur Blog)
Renseignements au 06 60 82 46 19

- à 21 h 30 - Devant la Chapelle :

Intermezzo Musical

- à 22 h 30 - Devant la Chapelle :

GRAND SPECTACLE

Spectacle avec figurants, jeux scéniques et effets spéciaux
"Carnet de voyage : Retour à la source"

Nous retrouverons les aventures de la goutte d'eau
à travers les continents

- à 23 h 30 - Devant la Chapelle :

GRAND FEU D'ARTIFICE

Dimanche 26 juin

- 10h - 12h et 15h - 18h - A la Chapelle

EXPOSITION de Photos et de Patchworks

- 18 h 00 - Dans la Chapelle

Tirage au sort d'un patchwork

Tous renseignements sur :
<http://association-sainte-bernadette.over-blog.com/>



Le public sera lui aussi invité à participer à cette parade en revêtant des costumes traditionnels du monde entier.

Ensuite, ce sera le repas traditionnel qui sera animé et où l'on pourra danser.

Comme l'an passé, devant la chapelle, un intermezzo musical permettra au public qui sera présent de bonne heure de patienter.

À la tombée de la nuit, un spectacle monté par une équipe renouvelée sera joué par un grand nombre de figurants avec jeu de lumière et autres. Ce spectacle s'intitule "Carnets de voyage : retour à la source". Nous retrouverons la suite des aventures de notre goutte d'eau à travers le monde, toutes ses rencontres du nord au sud et d'ouest en est. Nous retrouverons ainsi des sites et des hommes de tous les continents.

Et évidemment, comme chaque année, le spectacle se terminera par un grand feu d'artifice.

Pour cette édition, l'équipe des bénévoles a encore tout fait pour que ce soit une grande fête et que ce soit un grand moment de convivialité.

Pour maintenir cela nous avons recherché des moyens financiers pour boucler le budget (nous ne pouvons pas toujours être déficitaires !). C'est pourquoi, cette année, l'accès au site de la fête sera payant. Nous avons voulu limiter ce coût aux seuls adultes au prix d'un

euro par personne. Les personnes participant au repas n'auront pas à régler ce droit d'entrée.

Vous pouvez vous joindre à toute cette organisation pour y apporter votre concours. Nous recherchons notamment des figurants adultes et enfants.

Renseignements auprès de Michel Crochemore
06 60 82 46 19

Bulletin d'inscription au repas

à retourner avant le 20 juin 2016 à :

l'Auberge des Tonnelles 2 chemin des Falaises 76400 St Léonard
ou à LA MIE CALINE rue Piétonne 76400 FÉCAMP
ou à Rose-Marie Noël 5 rue des Pinsons 76400 St Léonard
ou à Michel Crochemore 29 cité Bénédicte 76400 Fécamp

Nom :

Prénom : Téléphone :

Adresse :

Participera au repas du **SAMEDI 25 juin 2016**

Apéritif + Plat + Fromage et Dessert
Boissons (eau et vin) non comprises

Jambon roti à la broche :

adultes x 17 € = _____

Paëlla : adultes x 17 € = _____

Assiette anglaise :

adultes x 15 € = _____

Menu enfant (- 12 ans) :

enfants x 10 € = _____

TOTAL = _____

Règlement à l'inscription par chèque au nom de **A.E.P. Ste Bernadette**

**ATTENTION ! les tables ne sont pas réservables
et sont attribuées par les organisateurs**

Depuis la rentrée de septembre et après une année d'existence, bon nombre de résultats ont été glanés de part et d'autre dans la région. Ceux-ci ont mis la section marche nordique et nos jeunes sportifs de l'athlétisme plusieurs fois sur le podium non sans donner de grandes satisfactions aux membres et dirigeants des disciplines concernées.

L'hiver qui s'est déroulé dans des conditions bien souvent défavorables, n'a pas empêché les sportifs de se retrouver sur les chemins du pays des hautes falaises ou en salle. De nombreux efforts de renforcement musculaire sont exécutés le samedi après midi sous la houlette de Christelle. Bien souvent les participantes s'en souviennent durant la journée qui suit la pratique de cette discipline.

Y. N



On peut retrouver nos sportifs dans les différentes activités, à savoir :

Marche nordique

Les lundis de 18h30 à 20h00 au stade Le Dantec à Fécamp
Les mercredis de 9h30 à 11h00 et de 14h00 à 15h30
à Angerville la Martel ainsi que les samedis de 9h30 à 11h00.
Les samedis de 16h00 à 17h00, renforcement musculaire
salle Marie Madeleine Babin à Saint Léonard.

Athlétisme enfants

Les samedis de 14h00 à 16h00
salle Marie Madeleine Babin à Saint Léonard.

Pour tout contact appeler Madame Stéphanie Houot
au 06.01.29.07.89.



L'association des cyclos et des marcheurs de Saint-Léonard a débuté sa saison 2016, en profitant du retour des beaux jours. Les membres du club aiment à se retrouver les mercredi et dimanche pour laisser libre cours à leur passion. Que ce soit à vélo ou en chaussures de rando, tous ont repris leurs habitudes dominicales avec grand plaisir et impatience. Sous la

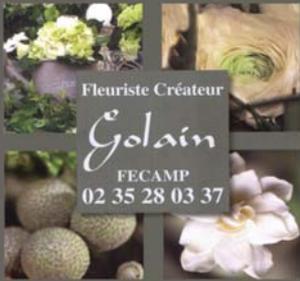
présidence bienveillante de Claude Laperdrix, les 28 cyclos et les 16 marcheurs du club ont profité d'un printemps précoce pour entamer les balades sur les chemins et les routes cachoises. Les marcheurs et marcheuses bien entraînés après quelques années de pratique arpentent facilement les chemins forestiers. Les sorties programmées par Marie-Lise Degremont sont variées et tiennent compte de la forme de chacun. Chez les cyclos, des brevets sont concoctés par le secrétaire du club Didier AUBOIN. Les routes cachoises n'ont plus de secret pour eux.

Avec ferveur, ces adeptes de la petite reine sillonnent les routes de la Seine-Maritime chaque dimanche, mercredi, et vendredi avec plaisir, et l'envie de conserver cet état d'esprit et convivialité qui les lie depuis plus de 35 ans au club d'A.S.S.L.

Rendez-vous du club le dimanche à 9h00 pour les cyclos et 9h30 pour les marcheurs devant le domicile du Président N° 15 rue Victor COVIAUX à Saint-Léonard.



Association Sportive de Saint-Léonard
N° 15 Rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Tel : 02-35-28-42-81 - e-mail : asscyclo76@orange.fr



Notre passion est d'aimer les fleurs...
Notre métier est de vous les faire aimer...

83, rue Jean Louis Leclerc
76400 FÉCAMP
02 35 28 03 37

Membre agréé INTERFLORA

Leonidas

François HAUCHARD
48 rue A.P. Leroux
76400 FECAMP

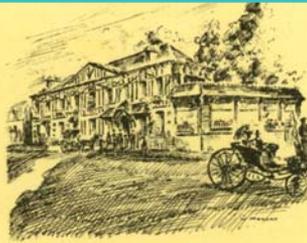
02 35 29 55 80
06 86 14 62 41
fhauchard76@hotmail.fr



Il suffit de penser à quelqu'un

*Auberge
de la
Rouge*

Depuis 1894



Route du Havre - St-Léonard - 76400 Fécamp

Tél. 02 35 28 07 59 - Fax 02.35.28.70.55

Site : <http://www.auberge-rouge.com> E-mail : auberge.rouge@wanadoo.fr



tête en l'hair
espace coiffure mixte
02.35.27.73.81

20 rue emile benard
76110 goderville

*Les Serres
de Froberville*



Vente directe
aux serres
JARDINAGE

Fleurs coupées - Plantes en pot
Compositions - Deuils - Mariages
PRODUCTEUR HORTICOLE

2766, rue d'étréat - 76400 FROBERVILLE - Tél. 02 35 27 30 53



Maçonnerie - Bâtiment
Neuf et Rénovation
Carrelage - Terrasse
Chape liquide

P.A. des Hautes Falaises - 76400 Saint-Léonard
Tél. 02 35 28 31 53 - Fax 02 35 28 30 90 - hfc@orange.fr

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
Y. THOMAS

16, rue du Pt René Coty

76400 FECAMP

☎ 02 35 28 25 44

☎ 02 35 27 25 42



CLIMATISATION



MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION
RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville

76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE

Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher



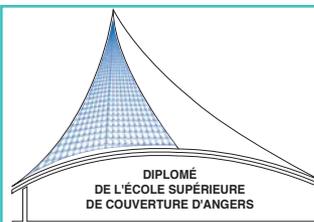
Les Voiles de Saint Léonard
Rue de la Briqueterie
76400 SAINT LEONARD
Tél. 02 35 10 29 29

Site: www.bricomarche.com



TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
ENROBÉ - MAÇONNERIE

2 route d'Yport 76400 Saint Léonard
tél.: 06 45 19 22 37 - 06 65 78 83 65



BERDEAUX LEROUX s.a.r.l.

Couverture - Bardage
Etanchéité
Travaux neufs et maintenance
Paratonnerre

Tél. 02 35 28 13 80

Parc d'Activités des Hautes Falaises • 3, rue Emile-Durand - 76400 ST Léonard
Fax 02 35 28 60 94 • E-mail : berdeaux-leroux@orange.fr

Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature



335, rue de la Briqueterie
Zone Commerciale " Les Voiles "
76400 SAINT LEONARD

Tel : 02.35.28.97.81

Site : www.bureau-vallee.fr

LES MARQUES
**À PRIX
DISCOUNT**

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

CENTRE COMMERCIAL
GRAND'VOILE
SAINT LEONARD



Créez votre intérieur !

**TISSUS, LINGE DE MAISON,
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.**

DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12 H. ET DE 14H. À 19 H.

« Le clos des Hogues »



*Chambres
d'hôtes
et gîte*

66, route des Hogues - 76400 Saint-Léonard

Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77

E-mail : marieclaire.pignol@neuf.fr

www.clos-des-hogues.com

Comité des Fêtes

Nos manifestations de l'année 2015 se sont déroulées dans de bonnes conditions. Nous avons pu gâter les enfants de l'école de Saint-Léonard. Chacun est reparti avec des livres après avoir rencontré le Père Noël.

En janvier dernier, c'est autour d'un repas que nos aînés ont pu se divertir. Cette journée s'est passée dans une ambiance conviviale.

Le 14 février, nous avons fêté la Saint Valentin. Les personnes ont répondu massivement à cette journée de détente. Les beaux jours vont vite arriver et nous organiserons le loto de l'été auquel tous les Saint-Léonardais sont invités, le vendredi 3 juin.

Puis le 14 août, notre traditionnelle foire à tout se déroulera, nous l'espérons sous le soleil. Venez nombreux.

Nous organiserons fin octobre un loto puis une foire en salle le dimanche suivant. Le comité des fêtes espère vous rencontrer au cours de l'une de ces manifestations.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et de très bonnes vacances.

*La Présidente,
Anne-Marie DUPARC*



Gym Club St Léonard

Le 26 janvier dernier s'est tenue à la Salle Henri Lambert, l'Assemblée Générale du Gym Club de Saint Léonard.

Compte tenu de ses obligations, Marie-Lise DEGREMONT a souhaité laisser son poste de présidente. Le bureau est désormais le suivant :

- Présidente : Catherine LEVARAY
- Trésorière : Martine BUNEL
- Secrétaire : Dominique GROVEN
- Secrétaire adjointe : Sylviane LESUEUR
- Membres : Marie-Astrid CAUMONT, Anne-Marie DUPARC, Marie-Lise DEGREMONT

Petit rappel au niveau des cours :

- Le lundi de 15h30 à 16h30 à la Salle Henri LAMBERT pour la gym douce.
- Le jeudi de 20h à 21h à la Salle Henri LAMBERT pour la gym tonique.

Les inscriptions se font aux horaires des cours. Pour la prochaine saison, le tarif sera en légère hausse. Si l'un ou l'autre des cours vous intéresse, merci de me contacter au 06.17.91.31.10. Le 1^{er} cours est offert.

Le 4 septembre aura lieu le forum des associations. A cette occasion une grande fête est organisée. Le Gym Club, avec l'aide de Muriel BANSE, participera en proposant des démonstrations des activités faites au sein du Club. Vous êtes tous et toutes invités à nous rejoindre.



Bonnes vacances
à tous.

*La Présidente
Catherine LEVARAY*

Scrabble Côte d'Albâtre Saint-Léonard

Créé en décembre 2015, le SCRABBLE COTE D'ALBATRE a ouvert ses portes le 6 janvier 2016 avec six joueuses licenciées. Depuis le club s'est agrandi, puisqu'aujourd'hui nous sommes 24 adhérents licenciés dont 40% de Saint-Léonardais.

Depuis sa création, le club a participé à plusieurs tournois et festivals :

28 janvier 2016 : Trois joueuses sont allées à HONFLEUR pour participer au festival de la Côte Fleurie.

6 février 2016 : Six joueuses dont deux débutantes se sont déplacées au HAVRE pour participer au tournoi caritatif « Restos Du Coeur ».

7 février 2016 : Porte ouverte et après-midi détente autour du scrabble, jeux, parties et goûter dans une ambiance conviviale ont été proposés à quelques visiteurs.

Semaine du 22 au 29 février 2016 : Deux scrabbleuses ont représenté le club au Festival de Cannes.



6 mars 2016 : Six scrabbleuses se sont rendues à Saint Aubin les Elbeuf pour participer au Championnat de Normandie. Le classement final a permis à Mme GROULT d'être sélectionnée pour le Championnat de France qui aura lieu à VICHY les 7 et 8 mai 2016.

16 et 18 mars 2016 - SIMULTANES DE FRANCE : Les simultanés sont des parties de scrabble qui sont jouées le même jour et en même temps dans de nombreux clubs en France par environ 2000 scrabbleurs. Onze joueurs, dont huit débutants, ont participé. Les parties ont été appréciées par les participants de Saint-Léonard.

20 mars 2016 - Participation aux qualifications INTERCLUBS : Une équipe de six joueurs s'est déplacée à GONFREVILLE L'ORCHER pour défendre les couleurs du club. Trois scrabbleuses ont eu leur baptême de compétition officielle. En effet 200 joueurs venant de toute la région normande ont participé à cette compétition. Panique, stress et plaisir du jeu au cours de cette journée, mais grande satisfaction d'avoir participé et de se classer sur le plan national 26ème sur 58 équipes. Nous avons une année devant nous pour nous préparer aux prochaines qualifications qui auront lieu en 2017.

C'est avec détermination et enthousiasme que nous espérons nous améliorer pour les prochaines épreuves et accueillir de nouveaux participants en toute convivialité sous la houlette d'une coach très performante, très dynamique et à la portée de tous.

La secrétaire :
Catherine LOISEL



Tennis Club Municipal

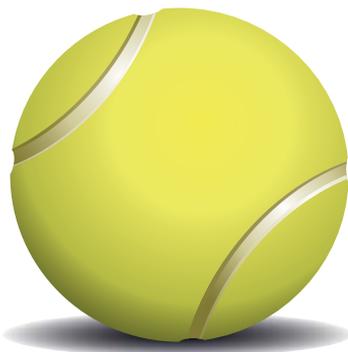
Le TCM St-Léonard organise le samedi 28 mai la journée « Fête du tennis » se déroulant pendant le tournoi de Roland Garros. Cette journée de découverte s'adresse aux licenciés du Club mais aussi à toute personne souhaitant s'initier à cette activité sportive dans un cadre familial. En fonction de la météo, les activités de découverte auront lieu sur les deux courts extérieurs.

A noter cet hiver la participation de trois garçons de l'Ecole de Tennis au Championnat individuel de Seine-Maritime avec une première confrontation à la compétition de la part de Kelyan Lecointre et de Tom Leprévost et un parcours intéressant de Lucas Motte sur les terres havraises.

Deux équipes séniors, engagées pour le Championnat par équipe de Printemps sur les dimanches du mois de mai et le premier du mois de juin, évolueront sur les terrains extérieurs près de la salle Henri Lambert dans des poules respectives équilibrées. Venez les encourager pour leur permettre peut-être de disputer les phases finales.

L'effectif adultes du Club s'est étoffé cette saison et deux objectifs sont en perspective pour les années à venir: la constitution d'une équipe vétérans et celle d'une équipe féminine.

L'association fêtera le dimanche 03 juillet son 35^{ème} anniversaire. D'aucuns se souviendront des cours de tennis dispensés sous le préau de l'Ecole Primaire ainsi que l'implication du Club à la construction de la salle Omnisport Marie-Madeleine Babin. Au cours de cette journée, une exposition photo permettra de retracer la vie de ce Club et les adhérents et personnalités qui ont marqué le club seront invités à un repas plein air aux abords de la salle Henri Lambert.



De même, une remise de lots sera effectuée pour récompenser les enfants de l'Ecole de Tennis participant à un tournoi interne sur le printemps.

Il est fait appel aux « Anciens » pour transmettre photos, articles de presse afin d'étoffer cette rétrospective.

Pour diversifier ses activités, le TCM organisera fin juin un rallye pédestre de Saint-Léonard à Vaucottes ouvert aux adhérents et aux habitants de Saint-Léonard. Il s'en fera écho sur le site de la mairie de Saint-Léonard : <http://www.saint-leonard.fr>.

Le TCM St-Léonard propose des tarifs réduits aux non-adhérents du Club sur la période des grandes vacances de juillet à septembre.

Les membres du bureau.

Pour tout renseignement
concernant cette possibilité de jeu,
contacter Gérard Deneuve
au 02-35-28-16-25.



F.N.A.C.A

Le mardi 5 janvier, le Comité de la F.N.A.C.A. a organisé une sortie à Paris au cabaret « Le Lido ». A 8 h 30, une cinquantaine de personnes étaient au rendez-vous. Arrivés à Paris, après un petit tour Avenue des Champs Elysées, nous avons été reçus au Lido. Après un repas musical et dansant, nous avons assisté au nouveau et très beau spectacle. A 17 h 30 nous reprenons la route vers Saint-Léonard au terme d'une très belle journée.

Le 19 mars, à l'occasion du 54^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, nous nous sommes donnés rendez-vous pour une cérémonie officielle devant le monument aux morts, en présence de M. Hoguet Maire, les Adjointes et Conseillers Municipaux ainsi que la Confrérie. Nous avons eu la présence de Mme le Maire de Fécamp, Marie-Agnès Poussier-Winsback, de M. Aubry, son 1^{er} Adjoint. La cérémonie fut suivie du traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



La F.N.A.C.A. organise un voyage les 17 et 18 septembre 2016 à Bruxelles et Bruges. Inscriptions dès maintenant chez M. Roger Thierry tél. 02.35.28.66.67 ou Mme Renée Bonneville tél. 02.35.28.45.53.

*Pour le comité,
F. THÉVENIN*

Confrérie de Saint-Léonard

Nous voici arrivés aux deux tiers de notre mandat et nous avons malheureusement effectué 33 inhumations à ce jour. Nous renouvelons nos sincères condoléances à toutes les familles dans la peine.

Du 6 au 8 mai prochain, accompagnés du maire de notre commune, quelques uns d'entre nous ainsi qu'une partie des membres de la confrérie précédente, sont allés aux cérémonies des Ostensions de Saint-Léonard de Noblat en Limousin.

Le 11 mai, nous nous sommes rendus à Verneuil sur Avre, au rassemblement des Confréries de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Les frères de charité

L'amicale des anciens combattants a un nouveau président.

L'Amicale des Anciens Combattants s'est réunie à l'occasion de son assemblée générale. La réunion avait un enjeu puisqu'il s'agissait d'élire un nouveau bureau.

La lecture du rapport moral et financier a été statutairement effectuée. Ensuite est venu le moment de l'élection du bureau et de son nouveau président puisque Claude LAPERDRIX ne se représentait pas pour des raisons de santé. Le nouveau bureau est composé de:

- Président d'Honneur : Claude LAPERDRIX
- Président : Didier AUBOIN
- Secrétaire : Christophe VENDANGE
- Trésorier : Jack VALIN
- Porte-drapeau : Michel LEBERQUIER

Le Président d'Honneur, Claude LAPERDRIX, a déclaré Didier AUBOIN Président de l'Amicale des Anciens Combattants. Puis ce dernier annonça les manifestations proposées au cours de l'année 2016, en rappelant l'importance du devoir de mémoire perpétré lors des différentes cérémonies commémoratives, les manifestations au monument aux morts de Saint-Léonard et les repas dansant le 8 mai et le 11 novembre 2016.



Pour tout renseignement :
Didier AUBOIN - Port : 06.80.27.39.22
ou Fixe : 02.35.29.92.54.

État-civil



NAISSANCES

- **Samuel LÈVÈQUE** le 21 décembre 2015
- **Dastan BELLEC** le 25 décembre 2015
- **Adam LEGRAND** le 6 mars 2016
- **Baptiste LANGLOIS** le 16 mars 2016
- **Auguste DEUVE** le 27 mars 2016
- **Tylia COLOMBEL** le 27 mars 2016.

PARRAINAGE CIVIL

- **Louise SEVIN LE CALVEZ** le 30 avril 2016.



MARIAGE

- **Jérôme PLANTEBLAT et Annabelle PHILIPPE**
le 13 février 2016.

DÉCÈS

- **Jean-Luc CAQUELARD** le 22 décembre 2015
- **Jeannine MALANDAIN** le 6 janvier 2016
- **Gérard ROSAY** le 8 janvier 2016
- **Lucie MERCIER née D'AMICO** le 21 janvier 2016
- **Thérèse HOUËL née THOURY** le 12 février 2016
- **Dominique LECORBEILLER** le 14 février 2016
- **Florent VERDURE** le 21 mars 2016.



NÉCROLOGIE :

Ce numéro rend hommage à Dominique Lecorbeiller, ancien adjoint au maire. Il s'est beaucoup investi dans le développement des associations, notamment au sein du club de football de la JSSL où il exerçait les fonctions de président.

A l'approche des beaux jours, il est utile de rappeler :

Les règles afin de lutter contre les bruits de voisinage



1 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, pour les particuliers, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

2 - Les propriétaires ou utilisateurs de piscines à usage privatif sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas une source de gêne pour le voisinage.

3 - Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La possibilité d'emprunter une remorque :

Si vous avez des quantités importantes de déchets verts à acheminer à la déchetterie, la commune peut mettre à votre disposition une benne agricole le week-end ou exceptionnellement en semaine (uniquement dès 17 heures 15 avec reprise le lendemain matin), sauf en période de tarmac et fauchage durant lesquelles la commune reste prioritaire.

La benne ne pourra vous être prêtée qu'une fois par an et par foyer (sachant que ce prêt ne pourra concerner les gros chantiers, ex : abattage d'arbres...). Aucun mélange ne sera accepté. La réservation est possible en prenant contact avec les services de la mairie.



L'interdiction de brûler les végétaux coupés et autres déchets verts, les papiers, cartons et tous matériaux polluants, susceptibles de produire des fumées nuisant au confort du voisinage et à la sécurité routière.

L'interdiction de circuler au sommet et au pied des falaises, considérant les éboulements de plus en plus nombreux qui représentent **un danger permanent.**

DEHONDT

MOTOCULTURE • INDUSTRIE

La nature a créé la première tondeuse automatique.

Dehondt  Husqvarna l'a rendue pratique et efficace.

Robot à partir de **1499 € TTC**

DEMANDEZ UN DEVIS GRATUIT

NOMBREUSES PROMOTIONS



Le plus grand choix de votre région, service compris



à partir de **1399 € TTC**



Tronçonneuse à partir de **179 € TTC**

Saint-Antoine-la-Forêt - LILLEBONNE
02.35.39.80.10 - www.dehondt.fr



Des conseils, des prix, des idées pour jardiner au meilleur prix !!!

fleurs coupées, plantes, légumes, pépinières, rosiers, jardinières, géraniums...

Votre horticulteur à votre service

4 Rue des Pommiers - la haute Folie

76400 SAINT LEONARD

entre froberville et les loges (à 100 m de la route)



Le Fournil D'Albâtre

472, route d'Étretat - FROBERVILLE

02 35 27 32 38 - www.boulangeriemartin.fr

Pain Sur Levain - Pain du Matelot
Baguette de Tradition "La Normande"
Viennoiseries Pur Beurre "Fait Maison"



OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h
Fermeture hebdomadaire Le Lundi
OUVERT les LUNDIS FÉRIÉS
JUILLET/AOÛT 7/7

FÉCAMP ÉLEC

SARL Ludovic VASSEUR

Électricité générale
Bâtiment - Industrie - Agriculture
Confort Qualit'elec

Saint-Léonard

360, impasse de la ferme Dargent
Tél. 02 35 28 15 76
Fax 02 35 27 40 17

Neuf
Rénovation
Chauffage électrique
Magasins - Dépannage
Chauffe eau électrique

Les concessions du parc d'activités des Hautes Falaises

✓ Vente de véhicules neufs avec possibilité de financement

✓ Vente de véhicules d'occasions toutes marques
révisés contrôlés et garantis

✓ Entretien rapide

✓ Carrosserie / peinture



CITROËN

02 35 10 35 35

Route du Havre à Saint-Léonard



PEUGEOT
MOTION & EMOTION

02 35 10 41 10



SIÈGE

ZA les Sapins
76110 BREAU
Tél. 02 35 38 26 19
Fax 02 35 31 26 55

AGENCE DU CALVADOS

83 Rue du Lieu Doré
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE
Tél. 02 31 61 76 40
Fax 02 31 61 58 41

contact@reseaux-environnement.com

Eclairage Public - Illuminations

Electrification Rurale

Réseaux HTA - BTA

Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable

Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ